



ASSOCIATION RÉGIONALE RIVE-SUD

**ASSOCIATION RÉGIONALE DE PATINAGE ARTISTIQUE
DE LA RIVE-SUD**



C.P.A. DU PORTAGE

**Avis de compétition
FINALE RÉGIONALE STAR/MICHEL-PROULX RS 2008
C.P.A. Du Portage
19 et 20 janvier 2008**

---- AVIS IMPORTANT----

Date limite d'inscription : 14 décembre 2007

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans une catégorie supérieure. Ils ne sont pas obligés d'avoir réussi le test requis.

Présidente de la compétition : Madame Monique Ricard (450) 463-3810



**LE CPA DU PORTAGE ET LA RÉGION RIVE-SUD
ANNONCENT LA TENUE DE**

Finale régionale STAR/Michel-Proulx Rive-Sud 2008

19 et 20 janvier 2008

Cette compétition s'adresse uniquement aux patineurs admissibles, membres en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans la région RIVE-SUD.

Présidente de la compétition :	Monique Ricard # Téléphone : 450-463-3810 Courriel : moniquericard@videotron.ca
Président du comité organisateur :	André Roy # Téléphone : 450-632-1390 Courriel : jessieroy@hotmail.com
Représentant technique :	Louise Dionne
Contrôleur en chef :	René Perron
Contrôleur d'ordinateur :	Hélène Morin

LA FÉDÉRATION DE PATINAGE ARTISTIQUE DU QUÉBEC

N° DE SANCTION : R-07-016

Cette compétition est sanctionnée par Patinage Canada et est assujettie aux règlements de cette association.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.0 Endroit

La compétition se tiendra à :

Aréna Wilfrid Lamarche
260, Voie de Desserte (route 132)
St-Constant, Qc.
J5A 2C9
Téléphone : **450-632-8330**

2.0 Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont de **90 X 200**

3.0 Responsabilités

Patinage Canada, la Fédération et le comité des clubs hôtes n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures subis par les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation, tous les concurrents ainsi que leurs parents ou tuteurs acceptent d'assumer les risques de blessures ou de dommages à la personne ou à la propriété de la compétition, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, la Fédération et les clubs hôtes; l'inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

4.0 Conduite des concurrents

- 1) Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels chargés de la compétition.
- 2) Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des juges, peut-être suspendu et/ou exclu de toute compétition subséquente.

5.0 Restrictions

Aucune restriction

6.0 Inscriptions

Un formulaire d'inscription dûment complété et signé doit être soumis par chaque patineur désirant s'inscrire à une ou plusieurs catégories. Les formulaires ainsi que le paiement complet des droits d'inscription devront être oblitérés **AU PLUS TARD LE 14 décembre 2007** à l'adresse suivante :

Compétition Jeux du Québec Régionaux/STAR Michel-Proulx RS2008
A/S Madame Monique Ricard
2702, rue Marquette
Longueuil, Qc. J4K 4K4

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

7.0 Frais d'inscriptions

35 \$ par événement

50 \$ par événement couple ou danse

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de **ARPARS** (les clubs devront faire un **chèque global** pour toutes les inscriptions) et datés **au plus tard le 14 décembre 2007**.

Aucun chèque postdaté après le 14 décembre 2007 ne sera accepté

Les droits d'inscription ne sont remboursés que si la compétition n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite.

Des frais de **25 \$** seront appliqués sur les chèques sans provision.

8.0 Date limite des tests

La date limite des tests est le **1^{er} janvier** qui précède la compétition.

Pour les catégories Biathlon et Triathlon date limite des tests est le **15 novembre** qui précède la compétition.

9.0 Musique

Chaque patineur devra fournir deux (2) cassettes ou CD lors de l'enregistrement.

10.0 Enregistrement

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) cassettes ou CD. Le nom, la catégorie, la priorité (1 ou 2) et la durée du programme doivent apparaître clairement sur chacune des cassettes ou CD. Le tout sera sous la responsabilité des préposés à la musique jusqu'à la fin de la compétition.

Les entraîneurs membres de Patinage Canada et certifiés selon les exigences devront s'enregistrer et présenter la carte photo (obligatoire).

11.0 Frais d'admission

Adulte : **3 \$**

Enfant : **1 \$**

Gratuit : **moins de 12 ans**

Le concurrent et un accompagnateur auront un laissez-passer lors de l'accréditation.

Les entraîneurs certifiés selon les exigences et membres de Patinage Canada seront admis gratuitement sur présentation de la carte photo (obligatoire).

12.0 Prix

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront un prix.

13.0 Trophée perpétuel

Non applicable

14.0 Horaire de la compétition

Un horaire provisoire sera transmis

- À chaque club d'appartenance après la date limite des inscriptions.
- Sera disponible sur Internet à l'adresse : www.patinagemonteregie.com

15.0 Formation des groupes

Les groupes de patineurs des catégories STAR seront formés aléatoirement.

16.0 Vidéo

Vidéo disponible sur place pour filmer votre enfant. Coût : à vérifier sur place

17.0 Restaurants

Il y aura un casse-croûte à l'aréna qui sera ouvert durant la compétition.

20.0 Critères techniques

CATÉGORIES AVEC ÉLIMINATION RÉGIONALE

Aucune limite d'âge pour toutes les catégories

Les exigences en matière de tests sont les suivantes (date limite des tests – 1^{er} janvier qui précède la compétition) :

Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans une catégorie supérieure. Ils ne sont pas obligés d'avoir réussi le test requis.

(1) ÉPREUVES DE STYLE LIBRE

(a) STYLE LIBRE PRÉ-PRÉLIMINAIRE

- (i) TEST : Ne pas avoir réussi le test préliminaire de style libre.
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Un programme libre d'une durée de 1,5 minute (+/- 10 secondes)

(b) STYLE LIBRE PRÉLIMINAIRE

- (i) TEST : Avoir réussi le test préliminaire de style libre, mais ne pas avoir complété le test junior bronze de style libre
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Un programme libre d'une durée de 2,0 minutes (+/- 10 secondes)

(c) STYLE LIBRE PRÉ-JUVÉNILÉ

- (i) TEST : Avoir réussi le test préliminaire de style libre au complet
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Un programme libre d'une durée de 2,5 minutes (+/- 10 secondes)
- (iii) Dames : Ne pas avoir atteint 11 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition
Messieurs : ne pas avoir atteint 12 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition

- **Les 3 premiers se qualifient pour la compétition « Souvenir Michel-Proulx »**

SELON LES EXIGENCES DE PATINAGE CANADA

(d) STYLE LIBRE JUNIOR BRONZE

- (i) TEST : Avoir réussi le test junior bronze de style libre, mais ne pas avoir complété le test senior bronze de style libre
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Un programme libre d'une durée de 2,5 minutes (+/- 10 secondes)

(e) STYLE LIBRE SENIOR BRONZE

- (i) TEST : Avoir réussi le test senior bronze de style libre, mais ne pas avoir complété le test junior argent de style libre
- (iii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Un programme libre d'une durée de 3,0 minutes (+/- 10 secondes)

(f) **STYLE LIBRE JUNIOR ARGENT**

- (i) TEST : Avoir réussi le test junior argent de style libre, mais ne pas avoir complété le test senior argent de style libre
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Un programme libre d'une durée de 3,5 minutes (+/- 10 secondes)

(g) **STYLE LIBRE SENIOR ARGENT**

- (i) TEST : Avoir réussi le test senior argent de style libre mais ne pas avoir complété le test or de style libre
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Un programme libre d'une durée de 3,5 minutes (+/- 10 secondes)

(h) **STYLE LIBRE OR**

- (i) TEST : Avoir réussi le test or de style libre
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE :
 - Dames : Un programme libre d'une durée de 3,5 minutes +/- 10 secondes
 - Messieurs : Un programme libre d'une durée de 4,0 minutes +/- 10 secondes

(2) PATINAGE EN COUPLE

(a) **PATINAGE EN COUPLE D'INTRODUCTION**

- (i) TEST : Aucun des deux partenaires ne doit pas avoir réussi un test de compétition de patinage en couple, mais chaque partenaire doit avoir réussi au moins le test préliminaire de style libre.
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Un programme libre d'une durée de 2,0 minutes (+ / - 10 secondes).

(3) ÉPREUVES DE DANSE

(Note : Les danses doivent être exécutées dans l'ordre indiqué. Le nombre de tracés de danse à faire sera le même que celui pour les tests évalués. Veuillez vous référer au Manuel technique de Patinage Canada, Définition des termes de patinage artistique – 3.15 (2))

(a) **DANSE PRÉLIMINAIRE**

- (i) TEST : Aucun des partenaires ne doit pas avoir complété le test junior bronze de danse.
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE :
 - Valse hollandaise et Baby Blues

(b) **DANSE JUNIOR BRONZE**

- (i) TEST : Aucun des partenaires ne doit pas avoir complété le test senior bronze de danse.
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE :
 - Danse swing et tango Fiesta

(c) DANSE SENIOR BRONZE

(i) TEST : Aucun des partenaires ne doit pas avoir complété le test junior argent de danse.

(ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE :

- Fourteenstep et Ten-Fox

(d) DANSE JUNIOR ARGENT

(i) TEST : Aucun des partenaires ne doit pas avoir complété le test senior argent de danse.

(ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE :

- Tango Harris et Rocker Fox-trot

(e) DANSE SENIOR ARGENT

(i) TEST : Aucun des partenaires ne doit pas avoir complété le test or de danse.

(ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE :

- Valse Starlight et Kilian

Procédure pour les éliminations régionales

• Catégorie de patinage STAR

FINALE RÉGIONALE STAR-Michel-Proulx

Règlements généraux :

La Finale provinciale STAR-Michel-Proulx se déroulera conformément aux règlements exposés dans l'édition du manuel des règlements officiels de Patinage Canada. Veuillez vous rapporter plus précisément à la section 5000 et à la section 7000.

Élimination régionale :

1. Chaque région doit tenir une compétition pour sélectionner son équipe pour la finale provinciale.
2. Le club d'appartenance du patineur détermine la région où il participe à la compétition. Dans le cas d'un couple en style libre ou en danse dont les clubs d'appartenance sont de régions différentes, le couple doit choisir la région qu'il veut représenter et il doit avertir l'autre région de son choix. Si un patineur désire participer à la compétition en simple, il peut le faire seulement s'il représente la même région dans les deux catégories. Un patineur ne peut représenter sa région à la fois en danse et en couple. Les catégories doivent être celles de la finale provinciale.
3. Les trois premières positions de chaque catégorie se qualifient pour la finale provinciale.
4. En cas de désistement d'un concurrent qualifié, le concurrent classé au rang suivant, dans la même catégorie, peut être désigné comme remplaçant.
5. S'il y a moins de trois concurrents dans une même catégorie, les concurrents de cette catégorie seront éligibles à la finale provinciale à condition de présenter leur programme lors de l'élimination régionale.

Restriction et exclusions :

- ~~a) Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie supérieure à leur qualification.~~
- b) Les patineurs inscrits dans une catégorie des Jeux du Québec ou de la participation lors des éliminations régionales ne peuvent s'inscrire dans aucune des catégories de la même discipline (simple, couple danse) de la finale provinciale STAR-Michel-Proulx
- c) Les patineurs de la catégorie pré-juvénile en simple ayant participé aux championnats de section de la saison en cour (en octobre) ne peuvent s'inscrire dans une catégorie de niveau STAR à la finale provinciale STAR-Michel-Proulx.
- d) Un concurrent peut s'inscrire dans deux disciplines (simple, couple, danse) s'il le désire à la condition de satisfaire aux critères mais ne peut s'inscrire dans deux catégories de la même discipline.
- e) Pour les catégories juvéniles et plus, voir le tableau ci-dessous.

Catégorie de patineurs de compétition (qui ont pris part aux Championnats de section de la saison en cour)	Épreuves auxquelles les patineurs peuvent prendre part au Championnat provincial STAR-Michel-Proulx
Patineurs Novices et de niveau supérieur en simple, couple et danse	Aucune épreuve
Patineurs juvéniles et pré-novices de danse de compétition	Style libre, patinage en couple, interprétation, habiletés de patinage et triathlon
Patineurs juvéniles et pré-novices de compétition de patinage en simple	Patinage en couple, danse, interprétation, biathlon et habiletés de patinage
Patineurs juvéniles et pré-novices de compétition de patinage en couple	Style libre, danse, interprétation, habiletés de patinage, biathlon et triathlon
Patineur de patinage synchronisé de compétition	Toutes les épreuves